



MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

151, rue Saint-Joseph C.P. 220
Sainte-Félicité (Québec)
G0J 2K0
Tél. : 418 733-4628 Fax : 418 733-8377
Courriel : ste-felicite@lamatania.ca

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025 À 19H00

1.- Adoption de l'ordre du jour.

2.- Adoption-Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 02 décembre 2024.

3.- Adoption-Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2024.

4.- Administration générale et gestion financière :

4.1 Approbation-Liste des comptes payés et à payer au 31 décembre 2024.

4.2 Dépôt et présentation du Rapport financier 2023 de la municipalité.

4.3 Approbation-Rapport du maire sur les faits saillants du Rapport financier 2023.

4.4 Approbation-Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir dans le cadre du Volet entretien du réseau local (ERL du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMQ.

4.5 Adoption-Règlement numéro 146 règlement relatif à la régie interne des séances du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité.

4.6 Adoption-Règlement numéro 147 établissant les taux de taxation, la rémunération des élus, le salaire des employés de la Municipalité de Sainte-Félicité pour l'exercice financier 2025.

4.7 Dépôt-Registre 2024-Déclarations d'un avantage reçu et accepté par un membre du Conseil municipal.

4.8 Dépôt-Rapport annuel sur la gestion contractuelle 2024.

4.9 Dépôt-Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25,000\$-Période du 2024-01-01 au 2024-12-31.

4.10 Approbation-Heures supplémentaires 2024 du directeur général.

4.11 Autorisation-Entretien ménager au directeur général.

5.- Ressources humaines :

5.1 Engagement de Monsieur Marco Bergeron-Chauffeur des véhicules de déneigement-Saison hivernale 2024-2025.

6.- Voirie municipale :

6.1 Demande d'aide financière au député Monsieur Pascal Bérubé-Projet de travaux d'asphaltage pour la saison estivale 2025.

7.- Hygiène du milieu :

7.1 Approbation-Recommandation de paiement numéro 12 de Monsieur Gabriel Dumont de Stantec-Projet de construction d'une usine d'eau potable d'un montant de 426,136.33\$.

8.- Affaires nouvelles

9.- Période de questions des citoyens.

10.- Levée de la séance ordinaire.